

## FICHE PRATIQUE N°4: JE GÈRE MES DÉCHETS DANGEREUX

### Objectif:

- Respecter la réglementation
- Réduire mon impact sur l'environnement et les milieux aquatiques

### Mode Opérateur & Conseils:

- Réaliser l'inventaire de TOUS les déchets dangereux de l'entreprise.
- Je réduis les déchets à la source
  - Évacuer TOUS les Déchets Industriels Dangereux (DID).
- Sensibiliser les salariés au tri

Consignes de tri



### Stockage des produits et Déchets Dangereux:

- Zone: abritée, surface étanche



- Pas de rejet au réseau des eaux usées
- Étiquettes lisibles sur tous les contenants



## FICHE PRATIQUE N°5: JE M'INFORME AUPRÈS DE MA COLLECTIVITÉ

### Que je sois:

- Industriel
- Entreprise Artisanale
- Distributeur
- Commerçant ...

**Je n'hésite pas à prendre contact avec le Service Assainissement!**

<http://eaux.aixenprovence.fr/barrasc@mairie-aixenprovence.fr>

### Régie de l'eau et de l'assainissement

Des **solutions** et des **aides** existent pour vous mettre en conformité. N'attendez plus, foncez!

Je peux également prendre contact avec l'Association des Entreprises [www.entreprises-aix.com](http://www.entreprises-aix.com)

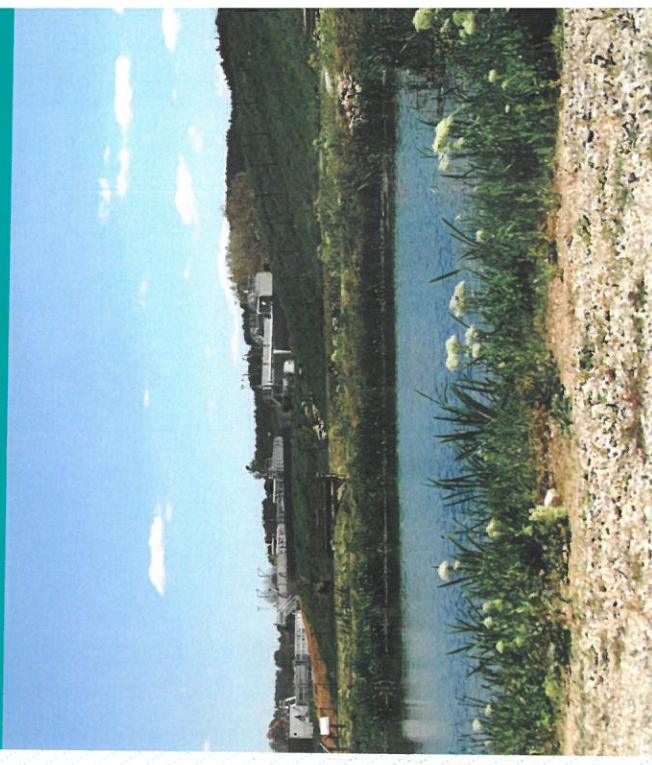


## Régie Municipale des Eaux

En partenariat avec  
la Chambre de Commerce et des Industries

# Régie de l'eau et de l'assainissement

DIRECTION EXPLOITATION EAU & ASSAINISSEMENT  
Service Assainissement



# GÉRER LES REJETS D'EAUX ET LES DÉCHETS DE VOTRE ENTREPRISE

— Informations Pratiques —

*Les bonnes pratiques pour protéger notre environnement*



## FICHE PRATIQUE N°1 : JE GÈRE MA CONSOMMATION D'EAU

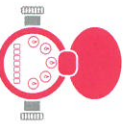
### Objectif :

- Préserver les ressources
- Réduire ma facture d'eau



### Mode Opérateur & Conseils :

- Equiper les ateliers et les installations de compteurs pour suivre les consommations et traquer les fuites



### Mettre en place des mesures permettant les économies d'eau :

- Limiter l'arrosage des espaces verts
- Equipements à faible consommation
- Possibilités de lavage à sec
- Réutilisations des eaux de pluie
- **Sensibiliser** le personnel aux économies d'eau



## FICHE PRATIQUE N°2 : JE GÈRE MES REJETS D'EAUX NON DOMESTIQUES

### Objectif :

- Respecter la réglementation
- Ne pas polluer les milieux aquatiques et le réseau d'assainissement

### Mode Opérateur & Conseils :


- Demander une autorisation de déversement
- Respecter les prescriptions
- Informer le Service Assainissement de tout nouveau rejet dans le réseau d'eaux usées.

ARRÊTÉ N°XXXXX/20X  
autorisant le déversement des eaux usées autres que domestiques de l'établissement XXXXX dans le réseau public d'assainissement de la Commune d'Aix-en-Provence

### Pour le lavage de véhicules, pièces d'outillage :

- **Aire dédiée**, couverte, raccordée à un séparateur à hydrocarbures puis au réseau d'eaux usées.



 Cette autorisation ne correspond pas aux autorisations délivrées dans le cadre des ICPE

### Pour le lavage des sols des ateliers :

- Pas de rejets dans le réseau pluvial.
- **Séparateur à hydrocarbures** puis au réseau d'eaux usées.



## FICHE PRATIQUE N°3 : JE GÈRE MES REJETS D'EAUX USÉES ASSIMILÉES DOMESTIQUES

### Objectif :

- Respecter la réglementation
- Ne pas polluer les milieux aquatiques et le réseau d'assainissement

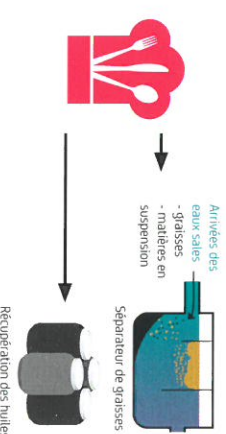
- Les rejets assimilés sont décrits dans l'annexe 1 de l'arrêté du 21/12/2007



### Mode Opérateur & Conseils :

- Obtenir des informations sur les rejets d'eaux usées assimilées domestiques
- Respecter les prescriptions relatives aux déversements interdits

### Pour les métiers de bouche :



- Étudier les possibilités d'utilisation de **produits sans solvant**.



Pré-traitement avant rejet